

BUREAU du COMITE DE DIRECTION

REUNION DU 02 DECEMBRE 2020

Président : Mr Philippe AMADUBLE

Présents :

MM. Anthony ARCHIMBAUD — Jacques BOURDAROT - Jean-Paul CHASTAGNIER – Jean-François CLEMENT – Miguel GONZALEZ - Christian HOMETTE - Eric JOYON — Sylvain SERTILLANGE

Assiste à la réunion :

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui assure la fonction de secrétaire de séance

Point sur le chômage partiel des salariés

Le bureau souhaite réaliser un point sur les taux des heures de chômage partiel des différents salariés.

Dans ce cadre, Mme Laurence DALLE rappelle aux membres du bureau le détail de sa fiche de poste et des différentes missions qui lui incombent. Elle évoque qu'une mise en chômage technique complet ne paraît pas adaptée à sa situation et que la décision du précédent bureau n'est plus pertinente. Après échanges avec les différents membres du bureau, il est décidé de modifier les différents taux de chômage partiel.

Le niveau du travail administratif du secrétariat en cette période de confinement est également évoqué.

M. ARCHIMBAUD rappelle les possibilités de reprise des actions incombant aux éducateurs.

Après un large débat, les décisions suivantes sont prises pour le mois de décembre :

- Educateurs et CTD DAP : un planning prévisionnel d'interventions hebdomadaires devra être envoyé par chaque éducateur chaque vendredi par rapport à la semaine à venir afin d'être validé par les élus responsables. Les heures de chômage partiel seront délimitées en fonction des actions réalisables.
- Secrétaires : maintien du chômage partiel à 100 % avec possibilité d'interventions ponctuelles à la demande de la directrice.
- Directrice : activité maintenue à 60 %. Un point hebdomadaire sera effectué avec le Président en fin de chaque semaine afin de mesurer si ce taux est toujours adapté.

Dans la continuité de cette discussion, un point est réalisé sur la possibilité et les conditions de continuité des travaux administratifs en cas d'absence de la Directrice pour raison de santé ou autres motifs.

MME DALLE rappelle dans ce cadre les différentes possibilités de délégation. Le bureau prend note de ces précisions.

Service Civiques

Le bureau décide d'attendre de connaître les conditions et dates du déconfinement avant de déterminer les dates des contrats des services civiques.

Congés de fin d'année

Comme prévu initialement, le bureau décide de confirmer la fermeture du District et la mise en congés des salariés du 23 décembre 2020 au soir jusqu'au 03 janvier 2021 inclus.

Reprise des championnats

Le Président – Philippe AMADUBLE – informe les membres du Comité de Direction des différentes solutions envisagées par le bureau du Collège des Présidents de District pour la reprise des championnats.

Un groupe de travail sur la reprise des compétitions a été créé par la Ligue du Football Amateur et sera animé par Mr Vincent NOLORGUES.

Concernant les compétitions départementales, M. JOYON évoque différentes possibilités pour la reprise des championnats conditionnées par les mesures gouvernementales.

Après discussion, le bureau consent qu'il ne soit pas possible à ce jour de présenter un projet définitif à ce sujet même si plusieurs possibilités sont à l'étude au niveau de la Commission des Championnats.

Assemblée Générale Financière

Mr Philippe AMADUBLE précise qu'il a rencontré ce jour en compagnie de MME DALLE, directrice, le commissaire aux comptes, Monsieur Éric MAS, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

A la suite de ce rendez-vous, M. AMADUBLE informe le bureau que dorénavant l'interlocuteur du district dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes du cabinet Arverne Conseil sera M. GLAZIOU, associé de M. MAS.

Les membres du bureau ne formulent aucune remarque à ce changement d'interlocuteur.

Le trésorier rappelle simplement que M. GLAZIOU intervient déjà dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes.

Mr Philippe AMADUBLE informe que l'Assemblée Générale Financière aura lieu le samedi 16 janvier 2021, soit sous forme dématérialisée ou en présentiel en fonction de ce qu'il sera possible sanitaire ment à cette date.

Nombre de licenciés :

Au 2 décembre 2020, le District du Puy de Dôme de Football compte 18.652 licenciés (soit une baisse de 11 % par rapport au nombre de licenciés au 30 juin 2020).

Démission de Mme Maria PEREIRA

Mr Philippe AMADUBLE donne lecture du courrier de Mme Maria PEREIRA – représentant des Arbitres - qui démissionne du Comité de Direction pour raisons personnelles.

Les membres du bureau regrettent cette décision tout en l'entérinant.

Il poursuit en indiquant que le vote pour élire un nouveau membre du comité de direction (représentant des arbitres) doit avoir lieu lors de la prochaine Assemblée Générale, soit celle du 16 janvier 2021.

Il rappelle qu'il est en train d'étudier le remplacement de MME PEREIRA.

La secrétaire de séance :



Laurence DALLE

Le Président :



Philippe AMADUBLE